

[Entretien régulier des chemins communaux et loisirs à l'étang de la Fortay]

[Acquisition de la maison au 3 route de Savigny à Sury]

[En mémoire d'un illustre personnage : Ferdinand Gambon]

ÉTAT CIVIL

9 NAISSANCES

GITTON Lucas	23 septembre 2022
VALIN Basile	8 juillet 2022
JÉGOU Léhane	2 juillet 2022
POLLIO Lina	27 juin 2022
VU VINCENT Léon	5 février 2022
GRAVEY Léandre	2 février 2022
MOUJONG Vaiana	18 décembre 2021
BRIOT BECUAU Constance	17 décembre 2021
FOUCREAU Alaric	16 novembre 2021
5 PACS	
DESPRES Aurélien et EPIPHANE Marcellyne	26 août 2022
THIRY Nicolas et PETITRENAUD Charlene	22 juillet 2022
SADET Vincent et FORESTIER Morgane	11 mars 2022
CHAEFI Karim et GAUTHIER Elise	27 novembre 2021
LANÇON Julien et BODIN Manne	27 novembre 2021

5 MARIAGES

VILAIN Benoît et MATILE Lynda	10 septembre 2022
COUDRAT Adrien et BOURGEOIS Marion	23 juillet 2022
ERGOT Joël et JAILLARD Danièle	2 juillet 2022
COULON Mathias et DUROYON Aurélie	1er juillet 2022
BEDU Corentin et MEUNIER Anais	21 mai 2022

7 DÉCÉS

MONNOIR Laurent	6 septembre 2022
GAILLARD Roland	29 juin 2022
REDONNET Pierre	5 juin 2022
AGOGUÉ Bernard	25 mai 2022
ÉVEILLÉ Daniel	15 mars 2022
HABERT Jeannine épouse GANGMEUX	27 janvier 2022
PETIT Catherine épouse CALVIN	11 janvier 2022



Lynda MATILLE et Benoît VILAIN



Corentin BEDU et Anais MEUNIER



Aurélien DUROYON et Mathias COULON



Marion BOURGEOIS et Adrien COUDRAT

CONSEILLER NUMÉRIQUE	p. 4
LES SAPEURS-POMPIERS	p. 5
COMPTE ADMINISTRATIF 2021	p. 6
Financement / Investissement	p. 6
TRAVAUX EN IMAGES	
Entretien des chemins	p. 7
Nouvel escalier	p. 7
Barbecue et tables à la halle	p. 7
Rénovation à la salle des fêtes	p. 7
INFORMATIONS DIVERSES	
SMICTREM	p. 8
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	
Pièces d'identité - Mariage - PACS	
Recensement - Permis - Cadastre	p. 9
RENSEIGNEMENTS UTILES	
Diverses infos mairie	p. 10
Infos sociales	p. 11
Petite enfance et Enfance	p. 11
Professionnels de santé	p. 12
Artisans & commerçants	p. 12
Télé-alié	p. 12
COMMISSION SOCIALE	
Repas des anciens	p. 13
Film sur les Antilles	p. 13
COMMISSION ANIMATION	
Journée de la femme	p. 14
Marchés mensuels	p. 14
DANS NOTRE COMMUNE	
Journée du patrimoine	p. 15
Ferdinand Gambon	p. 15
VIE ASSOCIATIVE	
Kangourouille	p. 16
Méclathèque	p. 16
Comité des fêtes	p. 17
Les chasseurs	p. 17
L'atelier Gribouille - Les Balmingues	p. 18
Hommage à Laurent Monnoir	p. 19
Les P'tits Loups	p. 19
DU NOUVEAU À SURY	
L'étrang de la Fontay	p. 19
Internet: la fibre à Sury	p. 19
MARCHÉ DE NOËL À SURY	p. 20

Edition et distribution : mairie de Sury près Léré
 Rédacteur en chef : Jean-Claude Scoupe
 Rédaction : Virginie Carlier, Christian Hayer
 le secrétariat de mairie, le Comité des fêtes,
 les associations, la Commission Sociale,
 la Commission Animations-Communication
 Photos : Mairie, Comité des fêtes, associations.
 Maquette, mise en page et impression :
 Com en Faire - Tirage : 450 exemplaires
 Contact : Mairie de Sury près Léré
 02 48 77 60 44 - mairie@sury-pres-leré.fr
 Site officiel de la mairie : www.sury-pres-leré.fr

Le mot du Maire par intérim

Chers Administrés,
 J'ai le plaisir et l'honneur de convier, par intérim, l'équipe municipale depuis la démission de Pascal Viguerie.
 Outre la gestion du quotidien, il nous faut préparer avec enthousiasme et détermination les élections du 20 novembre afin de compléter le conseil municipal puis d'élire notre nouveau Maire.
 L'ensemble des conseillers municipaux et moi-même comptons sur votre mobilisation pour assurer l'avenir de la commune.

Jean-Claude SCOUBE

Le pourquoi d'un départ anticipé

M. le Préfet a accepté ma démission du poste de maire de Sury près Léré. Je dois des explications aux administrés. Les voici :
 Étant élu depuis 1989 à la commune de Sury près Léré, conseiller municipal de 1989 à 1995, adjoint au maire de 1995 à 2001 et enfin maire depuis 2001, et je passe sur le mandat de conseiller général de 2008 à 2014, je peux remarquer très visiblement un changement radical de la fonction de maire et d'élu en général.
 Ces différents mandats ont été passionnants durant toutes ces années, me permettant d'essayer librement, avec les différents conseils municipaux successifs, d'améliorer continuellement la vie de nos concitoyens en faisant évoluer les structures communales. Sont nés de cette envie l'arrêt de bus au cimetière, les bassins de laminage de crues suite aux dramatiques inondations de 2001, la rénovation totale de la RD751 en agglomération, la halte nautique, le bar restaurant acheté puis rénové, la rénovation de la salle des fêtes et la construction de sa cuisine, le PSPG qui a boosté notre population, le déplacement du monument aux morts à la demande des anciens combattants, le city stade, la boulangerie, la halle couverte et l'aire de jeux pour enfants derrière la mairie.
 Et j'en oublia sûrement.
Et tout ceci sans n'avoir jamais augmenté les taux d'imposition !
 Ces projets furent passionnants car nous géions sans embûches administratives particulières nos dossiers.
 Mais aujourd'hui, il en est tout autrement. La destinée de la commune nous échappe depuis quelques années.
 Les multiples réformes engagées au fil du temps éloignent progressivement les élus de la population locale.
 Nous ne connaissons plus la population nouvelle, les passages obligatoires en mairie pour avoir une carte d'identité, un passeport ou une carte grise ayant été transférés avec un résultat très discutible.
 Des personnes habitant depuis des années à Sury n'ont jamais franchi les portes de la mairie et sont pour nous des inconnus.
 Je ne me retrouve ainsi plus du tout, aujourd'hui, dans l'évolution obligée des intercommunalités, évolution apparemment appelée à perdurer, intercommunalités devenues de grosses machines avec pléthore de personnel. La toute-puissance de ces structures rompt le pouvoir des conseils municipaux et ne nous permet plus d'avoir la main sur notre destin. Il faut savoir que l'intercommunalité n'existe pas sans les communes, mais voilà...
 ► suite

L'informatique !

...
Si l'interco était encore, avant la loi NOTRE, un lieu de rencontre entre élus, aujourd'hui elle est devenue une menace pour la commune.

Ne plus pouvoir peser dans le débat intercommunal est une grande souffrance, surtout pour les plus petites structures qu'en haut lieu on souhaite voir disparaître.

J'ai l'exemple de communes où le plan local d'urbanisme intercommunal (PLU) a eu beau être intercommunal, c'est le maire que les habitants venaient critiquer sur telle ou telle règle, alors que celui-ci s'était battu contre celles-ci mais étaient obligatoirement applicables dans sa commune.

Sury va bien, se porte bien et n'a pas besoin de fusion. Mais je ne mettrais pas tout sur le dos de ces CDC !
Que gère le maire aujourd'hui, si ce n'est les chiens, ou chats errants, voire les vaches ou les chevaux errants, les problèmes de voisinage, les fiches, les incivilités diverses et variées, etc... ?

Rien à voir avec ce qu'était ma tâche précédemment, tâche prenante mais passionnante, remplie de relationnel au plus proche des habitants de la commune.

Les responsabilités pénales personnelles pesant désormais presque systématiquement sur le dos des premiers magistrats communaux deviennent insupportables, une épée de Damoclès étant en permanence suspendue au-dessus de leurs têtes.

Bref, l'administratif a pris le dessus sur le relationnel et l'humain. Être au service des habitants est devenu être au service de l'administration, ce que je ne conçois pas !

Et quand le président de l'association principalement gérée de la commune envoie à la municipalité un courrier limite insultant de plusieurs dignes de « Caliméro x... ». C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et m'a renforcé dans ma décision.

C'est donc avec une profonde amertume que j'ai présenté ma démission du poste de maire, tout en remerciant le conseil municipal de cette commune que j'aime tant, Sury près Léré, après y avoir donné, en temps et en heure, plus de la moitié de mon existence.

Pascal VIGUÉ

Force est de constater que nous ne sommes pas tous égaux dans l'utilisation de ces nouveautés informatiques.

Mathieu Léger, conseiller numérique à Sury

Pour aider les administrés en difficulté avec l'utilisation de l'informatique et ainsi leur faciliter la vie, les municipalités de Belleville sur Loire, Léré, Santranges et Sury près Léré ont créé un poste de conseiller numérique.

• **Vous avez besoin d'envoyer un document par internet**, mais vous ne savez pas comment vous connecter, vous ne savez pas comment regarder et archiver les photos de vos vacances sur votre PC, comment bien gérer votre boîte de courrier électronique et la consulter sur votre téléphone ?

• **Comment s'y retrouver avec les réseaux sociaux** entre Instagram, WhatsApp, Facebook, Twitter, Pinterest, PanneauPocket et autres TikTok ?

• **Comment faire pour modifier votre mot de passe** et gérer ces nouveaux sésames de la vie numérique ?

• **Comment déclarer vos impôts en ligne ?**

• **L'opération France Relance**

4 municipalités se sont fédérées pour créer, dans le cadre de l'opération France Relance, le poste de conseiller numérique de Mathieu LEGER, en contrat de deux ans, cofinancé par l'État. Au service de tous et gratuit !

Après un Brevet de technicien en assistance informatique et 8 ans comme animateur multimédia, Mathieu vous aidera à accéder au numérique : de la prise en main d'un équipement informatique (tablette, ordinateur, téléphone, objets connectés, GPS...) à la navigation sur internet, pour se familiariser avec l'informatique à des fins personnelles ou pour des démarches administratives en ligne dans le respect de la confidentialité. **Mathieu est présent le lundi à Léré, le mardi à Sury près Léré, le mercredi à Santranges et le jeudi à Belleville sur Loire.**

Prendre RDV au 06 40 90 21 51 ou venir prendre des renseignements en mairie pour ceux qui ne se sentent pas à l'aise avec le téléphone.

À très bientôt !
M@thieu, votre conseiller numérique.



Service d'Aide Médicale d'Urgence ou pompiers ?

Quand appeler le SAMU au 15 ?

- Ø 15 ► besoin médical urgent
- Ø 15 ► malaise
- Ø 15 ► coma
- Ø 15 ► hémorragie
- Ø 15 ► douleur thoracique (cela peut être un infarctus et nécessite une intervention très rapide, la mort pouvant survenir rapidement)
- Ø 15 ► difficultés respiratoires (sur-tout si la personne est asthmatique ou cardiaque ou que cela se produit au cours d'un repas)
- Ø 15 ► une personne ne respire plus
- Ø 15 ► un brûlé
- Ø 15 ► en cas d'intoxication
- Ø 15 ► ...

Quand appeler les pompiers au 18 ?

- Ø 18 ► incendie
- Ø 18 ► fuite de gaz
- Ø 18 ► risque d'effondrement
- Ø 18 ► ensevelissement
- Ø 18 ► brûlure
- Ø 18 ► électrocution
- Ø 18 ► accident de la route
- Ø 18 ► ...

LE Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le SDIS est un établissement public gérant les sapeurs-pompiers au niveau d'un département.

Les pompiers en chiffre :
En 2012 : 20 348 interventions et 26 697 en 2021, soit 6 349 interventions de plus !

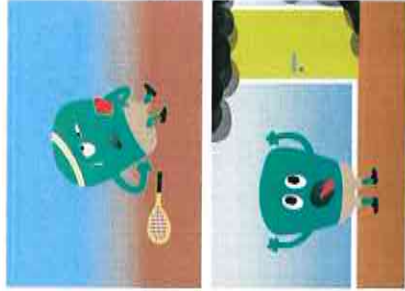
Le Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP) représentait 73 % en 2012. 85 % en 2021 !

Les urgences relatives : quand la vie du blessé n'est pas en danger dans l'immediat étaient de 59 % en 2016 et représentent 76 % en 2021 !

Le département du Cher bénéficie de très peu de professionnels de

Les pompiers ou le SAMU ?

Adoptons les comportements qui sauvent
— Informez-vous, formez-vous :
www.comportementsquisauvent.fr
#GesteQuiSauvent #GrandeCause



personnes, extinction des incendies, protection de l'environnement constituent les principales activités des sapeurs-pompiers.

Envie d'être utile ? Engagez-vous et portez secours à la population :

volontariat@sd18.fr
ou au 02 48 23 47 12

JEAN-FRANÇOIS CASTELLANO



santé : 234 dans la Creuse, réputée très isolée, ils sont 212 pour 100 000 habitants dans le Cher : 75e département de France le plus peuplé mais 100e en densité de médecins.

Les conséquences de la carence en médecins pour le SDIS

Raison pour laquelle les sapeurs-pompiers sont sollicités pour des missions ne relevant pas forcément de l'urgence.

Nous rejoindre

Dans le Cher, ils sont plus de 1 500 sapeurs-pompiers volontaires à s'être engagés pour votre sécurité. Âgés de 18 à 65 ans, hommes et femmes vivent un engagement citoyen au service des autres, parfaitement compatible avec leurs vies personnelles et professionnelles.

Leurs missions ?

Se rendre disponible pour porter secours ! Secours d'urgence aux

DÉPENSES ET RECETTES RÉALISÉES

Frais de fonctionnement

Frais de fonctionnement	266 614 €
Charges de personnel	218 307 €
Fonds national de péréquation FPIC	31 476 €
Charges gestion courante (subventions, participation école, syndicats intercomm.)	135 979 €
Charges exceptionnelles (bons scolaires, stages)	3 235 €
Charges financières (dont prêts PSPG et boulangerie)	281 782 €
Opérations d'ordre, amortissements	2 952 €
Total	940 345 €

Recettes de fonctionnement

Produits de services (cartes de pêche, halte nautique, redevance occupation domaine public)	16 838 €
Impôts locaux et taxes	649 811 €
Dotations et subventions	239 412 €
Autres produits (loyers dont PSPG)	491 435 €
Opérations d'ordre	0 €
Produits exceptionnels	373 €
Atténuation de charges	2 275 €
Total	1 400 144 €

Dépenses d'investissement

Capital remboursement d'emprunt (dont prêt PSPG et boulangerie)	216 812 €
Travaux SDE 18 (Extension éclairage public halle couverte, réparations route Belleville...)	8 403 €
Microsoft Office pour ordinateur portable mairie	360 €
Dossier grange rue du Puits Mardelon	1 133 €
Pose buses bassin rétention aux Henriots	4 740 €
Plantation 12 arbres au ball-trap	1 359 €
Mise aux normes accessibilité salle des fêtes (porte, WC, parquet, carrelage...)	7 988 €
Garage à vélo et support devant la mairie	5 822 €
Fin des travaux du giratoire rue de Bretagne	1 008 €
Marquage sol (Places parking PMR, salle des fêtes et médiathèque)	2 301 €
Aire de jeux pour enfants dans le jardin de Fernand	21 036 €
Pose volets roulants PSPG	16 505 €
Création structure pour protection chambre froide boulangerie	3 682 €
Installation radar pédagogique	2 274 €
Goudronnage parking de Versailles	12 324 €
Panneaux de signalisation, balconnières	2 134 €
Participation à 50% de l'achat d'une moto électrique pour la gendarmerie	4 504 €
Achat d'une remorque mise à disposition au comité des fêtes	3 165 €
Achat d'enceinte portable	468 €
Achat de deux ordinateurs pour la médiathèque	4 460 €
Achat de deux ordinateurs et une tablette pour le conseiller numérique	3 143 €
Achat de 40 tables, 102 chaises, 22 bancs, armoires frigos, micro-ondes, poubelles halle couverte	13 843 €
Construction halle couverte	471 301 €
Total	808 765 €

Recettes d'investissement

Affectation excédent fonctionnement	603 889 €
FCTVA	12 706 €
Taxe aménagement	1 261 €
Subventions investissement halle couverte	122 059 €
Amortissements	2 952 €
Total	742 867 €



Fin des travaux d'embellissement de la salle des fêtes



Nouvel escalier aux couleurs municipales



Place du Souvenir Français



Chemin du moulin de Courcelle



Chemin du moulin Gentil



Chemin dit des Porroys



Chemin dit des Porroys



Chemin de La Grande Bonne à la fontaine Balance



Chemin du moulin Gentil



Barbecue et tables de pique-nique à la halle couverte



A partir du 1er Janvier 2023

Extension des Consignes de Tri!



Le Snictrem de Léré Sancerre Vailly s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et papiers. Avec l'ouverture prochaine, à Bourges, du centre de Tri Berry Nivernais des collectes sélectives, et l'innovation dans les filières de recyclage, le tri devient plus simple !

NOUVEAU!

100% EMBALLAGES

#C'est un emballage ?
Dorénavant...

Qu'il soit en plastique en papier en carton en métal
Il va dans la colonne jaune!

il se dépose en vrac, sans l'imbriquer inutile de le laver, il suffit de bien le vider

les bouteilles, cartonnets et briques alimentaires peuvent être :
aplaties dans le sens de la longueur

A partir de la fin décembre 2022, distribution aux habitants d'un kit comprenant :

- 1 Bac noir pour les ordures ménagères par foyer
- Un courrier d'information
- Un "Guide du tri" et un "Mémo tri"
- Sacs de pré tri

Ordures ménagères
En sac fermé

A jeter dans
le bac noir

SMICTREM | 4^{ème} Sancerre Vailly - 11 place des Tilands - 18240 BOULLERET - 02 48 54 09 31 - secretariat@smictrem.fr



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

PASSEPORT

BIOMÉTRIQUE

É t a b l i s s e -

ment :

mandes :

doivent être déposés

auprès des communes équipées

d'un dispositif de recueil. Pour

notre secteur, la plus proche est

la mairie de Léré au 02 48 72 60 01

(sur rendez-vous).

Gratuite en cas de 1^{er} demande et

de renouvellement si l'ancienne

carte peut-être présentée. Sinon

payante (perte, vol...). 25 € en tim-

bres fiscaux.

Déclaration de perte : mairie

Déclaration de vol : gendarmerie.

PERMIS DE CONDUIRE

Établissement sur internet :

www.permisdeconduire.ants.gouv.fr

6 PERMIS DE CONDUIRE

AIDÉS À SURY EN 2022

Après délibération, le conseil muni-

cipal décide à l'unanimité d'octroyer

une bourse pour le passage du

permis de conduire pour les véhi-

cules légers aux jeunes entre 15

et 25 ans inclus, administrés de la

commune, selon le barème prenant

en compte le quotient familial ci-

dessous à compter du 1^{er} janvier

2022.

Attribution de 600 euros si quotient

familial est inférieur à 1500.

Attribution de 420 euros si quotient

familial est entre 1500 et 2000.

Attribution de 210 euros si quotient

familial est supérieur à 2000.

Les bourses sont versées directe-

ment à l'auto-école.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

PERMIS DE CHASSER

Délivré par la Fédération Départementale des Chasseurs (guichet unique), 22 rue Charles Durand 18023 Bourges CEDEX Tél. 02 48 50 05 29

PERMIS DE CONSTRUIRE

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX, Établissement et documents : mairie

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE en mairie.

CADASTRE

Plus besoin de se déplacer pour rechercher, consulter et commander sa feuille de plan sur le service en ligne de l'administration fiscale www.cadastre.gouv.fr

CAMPAGNE DE DÉRATISATION GRATUITE

en mars, juillet et novembre, sur inscription au préalable. Dépôts du produit raticide par l'entreprise de dératisation. Renseignements en mairie

Si vous n'avez pas internet : les employés de mairie restent à votre disposition.

CARTE GRISE

Établissement : concessionnaires, garages... ou sur internet pour changement de domicile : www.service-public.fr

MARIAGE

Établissement : mairie du domicile d'un des futurs conjoints ou d'un des parents. Dossier à retirer en mairie.

PACS

Établissement : mairie du domicile. Dossier à retirer en mairie.

RECENSEMENT POUR LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Établissement : mairie. Obligatoire pour les garçons et les filles à 16 ans. Le recensement doit être fait à la mairie du domicile dans les trois mois qui suivent le 1^{er} anniversaire. L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

Documents nécessaires : livret de famille des parents et pièce d'identité du demandeur.

www.facilavie.eu

NOS PRESTATIONS D'AIDE A DOMICILE :

- Aide à la personne : aide à la toilette, aide au lever/coucher, prise des repas, compagnie, entretien du logement et du linge, courses.
- Portage de repas : quel que soit votre âge, nous proposons une alimentation saine et équilibrée qui s'adapte à vos goûts. Sur simple appel téléphonique, sans engagement de durée, vous avez la possibilité de choisir vos menus.

Contactez-nous 7 rue de l'île d'Or

18020 BOURGES

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h00

Tél. 02 48 23 06 70

Mail : facilavie@orange.fr



Horaires d'ouverture au public de la MAIRIE DE SURY

Secrétaires : Mme BERTRAND Delphine et Mme THOLON Catherine
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
 et samedi : 9h à 12h
Sur rendez-vous de 14h à 18h
Tél. 02 48 72 60 44 - Fax 02 48 72 66 77
 E-mail : mairiesurypreslere@wanadoo.fr
 Site internet : www.sury-pres-leré.fr

Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire

41, rue Basse des remparts
 18300 SANCERRE
Tél. : 02 48 54 74 34 - Fax : 02 48 54 36 91
 E-mail : secretariat@cdc-du-sancerrois.fr

- Numéro d'appel d'urgence européen : 112
- **NUMÉRO D'URGENCE MÉDICALE : 15**
- **POMPIERS : 18** • **GENDARMERIE : 17**

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Mme COIGNARD Sandra
 Place des tilleuls 18240 BOULLERET
Tél. : 02 48 54 22 09 - E-mail : hbvl@orange.fr

OUVERTURE DU DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS de SURY PRÉS LÉRÉ

Possibilité de demander la clé en mairie et de la conserver pendant 48h maximum.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le jeudi matin. Merci de les sortir le mercredi soir.

BRÛLAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Interdit par arrêté préfectoral. Les déchets végétaux produits par l'entretien des jardins (tomates, feuilles mortes, taille d'arbres et d'arbustes) sont assimilés à des déchets ménagers selon le décret n°2002-54 du 18 avril 2002 et leur brûlage est par conséquent interdit. Dépôt de « déchets verts » disponible sur la commune.

DÉCHETTERIE D'ASSIGNY

RD 47, route de Savigny en Sancerre : 02 48 72 19 53. Pour accéder à la déchèterie, il est obligatoire de s'inscrire en mairie auparavant. Ouverture le lundi, mercredi et samedi : en été (1/04 au 31/10) de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30 et l'hiver (1/11 au 30/03) de 8h à 12h et de 14h à 17h.

NOS COMPORTEMENTS CITOYENS

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies et autres instruments et outils particulièrement bruyants, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables 8h30-12h/14h30-19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.

ANIMAUX

Rappel aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et que le vagabondage des animaux est interdit. Il peut être la cause d'accidents de diverses natures, et est verbalisable. Les propriétaires ou détenteurs de chiens inscrits sur la liste des chiens de catégories I et II sont dans l'obligation de posséder un permis de détention à demander en mairie du 1er avril au 30 octobre.

NOS LOISIRS

ÉTANG DE LA FORTAY

Possibilité d'acheter à la mairie des cartes de pêche au prix de 20 € l'année pour l'étang de la Fortay. Pas de permis exigé.



AIRE DE CAMPING-CAR

Vente de jetons à la boulangerie "O repère d'Amaury" à 2 € pour 2 heures d'électricité ou 100 l d'eau.



LOCATION SALLE DES FÊTES

Réervations : courrier avec chèque de caution de 250 € et une attestation d'assurance.

Tarifs habitants

	de la commune	hors commune
1 JOUR	110 €	130 €
2 JOURS	170 €	200 €
Vin d'hommeur	35 €	55 €
Vaisselle 0,50 € par couvert		
Sono 10 € - Vidéo projecteur 10 €		
Internet 5 € - Forfait Sono vidéo projecteur 15 €		
Forfait Sono vidéo projecteur internet 20 €		

NOUVEAU!

LOCATION DE LA HALLE COUVERTE

Réervations : courrier avec chèque de caution de 250 € et une attestation d'assurance.
1 jour de 8h à 22h : 75 € avec tables, chaises et accès cuisine

ASSISTANCE SOCIALE

Pour joindre une assistante sociale, s'adresser à la MAISON DES SOLIDARITÉS NORD.

Antenne de SANCERRE le lundi après-midi.
 Tél. : 02 18 87 28 40 • Fax. 02 48 54 40 70
 Permanences : mairie de Léré le lundi matin et Belleville le jeudi matin, uniquement sur RDV.

MISSION LOCALE DU PAYS SANCERRE-SOLOGNE

Maison de l'Emploi
 27, avenue de la Gare 18700 Aubigny sur Nère
Tél. 02 48 58 35 91
missionlocale@sancerresologne.fr

Des permanences sont effectuées dans la commune de Belleville-sur-Loire sur rendez-vous.

ACCÈS AU DROIT UNIQUEMENT SUR RDV

Mairie de Léré Tél. 06 85 42 95 14.

TRAJECTOIRES

Association intermédiaire. Mise à disposition de personnel pour travaux ménagers, travaux de jardinage, travaux de bricolage.
 Place Jean Moulin 18240 Belleville sur Loire
 Permanence du lundi au vendredi de 8h à 12h
trajectoires.belleville@wanadoo.fr

CENTRE INTERGÉNÉRATIONNEL
 20, rue de Beaumont à Belleville Tél. 02 48 54 74 74.
 Hébergement temporaire et permanent pour les personnes âgées.

TELE ASSISTANCE
 PRESENCE VERTE à Bourges : www.presence-verte.com
 Tél. 02 48 23 06 70

FILIEN à Sury près Léré 6, rue de la Mairie (ADMIR)
 Tél. 02 48 72 34 08

ASSOCIATION D'AIDE A LA PERSONNE (ADMIR)
 Tél. 06 72 53 44 79



SI SERVICES à la personne

PETITE ENFANCE

MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAUTAIRE

« BERRY-BAMBELLE »
 vous propose pour les enfants de 2 ans et ½ à 6 ans un accueil régulier ou occasionnel, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 heures. Rue de Beaumont 18240 Belleville Sur Loire
 Tél. 02 48 72 34 08



ENFANCE

Assistantes Maternelles :

- Mme Hoerth Virginie - Mme Poirier Corinne
 17bis route de Belleville 6 route de Belleville
 06 88 02 50 78 02 48 72 69 87
- Mme Lahire Annie - Mme HEBBE Stéphanie
 5 rue des Petits Boulets Impasse de la Motte
 02 48 72 65 35 06 31 05 67 08
- Mme Lefevre Veronique - Mme GIRARDOT Camille
 8 route du Vernoy 37, La Chaussée
 02 48 54 36 24 06 64 78 32 44



L'Association ADMR-SSJAD Léré/Vaillay :

Bureaux ouverts de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi sauf le mercredi où seule une permanence téléphonique est assurée de 9h00 à 12h00.

Le SSJAD intervient sur prescription médicale pour la toilette, l'habillage, le lever, les changes... des personnes âgées de plus de 60 ans.

Pour nous joindre par tél. :

02 48 72 34 0

ou par mail admrssiad.boulleret@orange.fr.

RECRUTE EN CDI un(e) AIDE À DOMICILE

sur les secteurs de Léré, Sury-Près-Léré, Belleville, Boulleret, Savigny-en-Sancerre, Subigny, Assigny, Ste-Gemme-en-Sancerrois, Santranges, Sury-ès-Bois, Thou, Jars, Le Noyers, Villegenon, Vaillay-sur-Sauldre, Barlieu, Dampierre-en-Crot, Concessault et Barlieu.

SANTÉ

INFIRMIÈRES - INFIRMIERS

DEGUIN Béatrice et MOSSION Philippe - 19 rue de Gabillier à Boulleret - Tél. 02 48 72 31 77

ITHIER Géraldine, SACHOT Emmanuelle, RIGNAULT Elodie - 10 rue Le Courty à Léré - Tél. 02 48 72 50 29

PODOLOGUE - PEDICURE

M. JACQUET Yohann et **Mme HECQUET Pauline** - 7 place Champ de foire à Savigny et 10 rue Le Courty à Léré - Tél. 02 48 72 58 03

CABINET DENTAIRE

Dr BERGERON Pascal - Tél. 02 48 78 22 71

et Dr SUARD Arthur - Tél. 02 48 78 22 72

10 rue Le Courty à Léré

MÉDECIN

Dr POPOSITE Richard - 11 place du Champ de Foire à Savigny - Tél. 02 48 72 40 44

PHARMACIES

De la Collégiale - 9 rue du 16 juin 1940 à Léré - Tél. 02 48 72 60 42

Mme POPOSITE - Place de l'église à Savigny - Tél. 02 48 72 14 15

KINESITHERAPEUTES

Mme DE HERDT Claudie - 9 rue Achille Laforge à Léré - Tél. 02 36 54 10 32

Mme DIRSON RACCIATTI Caroline - Tél. 07 76 08 56 16 et **Mme SAUREL Claudie** - Tél. 02 36 54 13 49

10 rue le Courty à Léré

DERMATOLOGUES

Dr BOISTARD Chantal
Dr HUYGUES DES ETAGES-BOREL Catherine - Tél. 02 48 78 22 80

10 rue le Courty à Léré

ARTISANS COMMERCANTS SÉDENTAIRES

Bailly David **Électricité générale** - 06 14 41 25 22

Bertrand Denise **Gîte rural** - 02 48 72 57 50 / 07 61 02 96 48

Bertheau Lydie

Coiffure à domicile - 02 48 72 59 65

Garage suryçois

Carrosserie/Mécanique - 02 48 72 53 96

Champeval Marie-Noëlle

Location 2 chambres - 02 48 72 54 77 / 06 16 47 37 53

Corporon Franck **Menuiserie**

COMMERCANT AMBULANT

MARCHÉ LE JEUDI MATIN A LA HALLE

La roulotte à couscous **Traiteur le vendredi soir à la Halle** - 06 45 02 85 80 (sur réservation : du fait maison à emporter)

TéléAlerte

consignes de sécurité à adopter. Le message d'alerte peut être diffusé par toutes les voies de télécommunications existantes (téléphone fixe, portable, messagerie électronique etc.) Les renseignements enregistrés de manière confidentielle sont issus de l'annuaire téléphonique. Ainsi, impossible de connaître les numéros de portable



La commune est dotée d'un système de Télé-Alerte (Gédicom) spécialisé dans la gestion de crises et d'alertes. Pour informer les administrés en cas de risque majeur (inondations, coulées de boues, incidents nucléaires et climatiques) et de leur diffuser les

des personnes inscrites sur liste rouge ou encore les adresses de messagerie de tous les habitants.

Donc, si vous n'êtes pas encore inscrit dans cette base de données et que vous le souhaitez, contactez votre mairie afin qu'elle puisse saisir vos coordonnées pour que vous soyez informés si besoin.

La Commission SOCIALE

La Commission Sociale intervient dans l'aide sociale et l'animation des activités sociales. Elle apporte un soutien aux personnes en difficulté du fait de l'âge, d'une maladie, d'un handicap, de problèmes d'insertion. En cas de besoin vous pouvez joindre le secrétariat de mairie.

Collis des Aînés le samedi 11 décembre 2021

Nous avons distribué conjointement avec le comité des fêtes, en début d'après-midi, 97 collis confectionnés par le Proxi Marché de Léré. Une boîte de chocolats était remise aux habitants résidant en maison de retraite.

Le dimanche 24 avril 2022 Images du Monde

Nous avons reçu Claude Poret « Images du Monde » pour la projection de son film sur les Antilles. A travers son voyage commenté, nous avons découvert l'archipel des petites Antilles, et voyagé pendant 2h en découvrant les différentes saveurs culinaires, la fabrication du rhum, les villas colorées... Ce beau voyage a ravi une cinquantaine de spectateurs venue

partager un après-midi ensoleillé dans notre salle des fêtes.

Le repas des aînés le dimanche 2 octobre 2022
Le repas des aînés a eu lieu à la salle des fêtes. 61 personnes ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un repas préparé par le restaurant « Les Prés dans le Plat » : un moment de partage, de convivialité en ce bel après-midi apprécié de tous. A l'issue du repas, nous avons remis un sachet de douceurs confectionnées par la boulangerie O'Repere d'Ammaury et une décoration de table préparées par la commission sociale. Nos remerciements à Élodie et Rémy de la boulangerie « O' Repère d'Ammaury » et à Madeleine Piedallu pour la réalisation du pliage des serviettes de table.



▲ Repas des aînés à la salle des fêtes



▲ Repas des aînés le 2 octobre



▲ Repas des aînés le 2 octobre

Dimanche 6 mars 2022

La journée de la femme

Nous avons reçu « La Rif Compagnie » pour une interprétation de « La Perruche », pièce d'Audrey Schebat interprétée par Claudie Arif et Yves Chenevoy.

Résumé de la pièce: Un couple attend pour le dîner deux amis qui n'arrivent pas. Ont-ils eu un accident, un contretemps, se séparent-ils ?



Cherchant les raisons de cette absence, l'homme et la femme se disputent au sujet du couple de leurs amis. À confronter leurs visions radicalement opposées, ils provoquent des révélations intimes, remettant en cause les fondements de leur propre mariage.

La pièce a ravi par sa légèreté et son humour. Ce fut une belle interprétation de la vie de couple où une quarantaine de spectateurs étaient présents ce dimanche après-midi.

À l'issue du spectacle, les comédiens ont partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Samedi 11 juin 2022

Fête de la musique

La municipalité a reçu le groupe Vitazik lors de cette belle soirée d'été à travers des rythmes endiablés des années 1990 à nos jours.

De nombreux spectateurs sont venus danser, se restaurer autour d'un barbecue tenu par le comité des fêtes.

D'avril à septembre 2022

Marchés mensuels

Pour la deuxième année, d'avril à septembre 2022, nous avons organisé notre marché du terroir le 3e samedi de chaque mois en fin d'après-midi. Artisans et commerçants présents ont fait découvrir leurs produits aux visiteurs qui pouvaient également déguster sur place.

Un grand MERCI aux commerçants pour leur présence et leur disponibilité lors de ces marchés mensuels. Rendez-vous en 2023 !

DATES À RETENIR

Concert

À l'église, dimanche 20 novembre à 15h30 avec la chorale "Nuanca" de Bonny-sur-Loire.

Distribution du colis des aînés

Le samedi 10 décembre à partir de 14h30 par la Commission animation et sociale, une équipe de 10 conseillers qui œuvrent chaque année pour vous proposer des animations diverses et variées pour le partage de moments de convivialité.

Vœux de la municipalité

À la salle des fêtes de Sury Près Léré le vendredi 13 janvier 2023 à 18h30.



Merci aux habitants surycois présents lors de chacune de nos manifestations.

VIRGINE CADET, ADJOINTE DÉLÉGUÉE



▲ Marché de Noël du 12 décembre 2021

dimanche 17 septembre

Journée du patrimoine 2022

En l'église Saint-Jean Baptiste, pour les journées du patrimoine, fut organisée une visite commentée par Adeline Dollet, étudiante à l'Université Lyon II en Master 2 Arts et Cultures Visuelles, venue lors d'un stage de 3 mois effectuer ses recherches sur l'église, son architecture, ses vitraux... Une vingtaine de visiteurs ont pu apprécier la visite de l'église et découvrir son histoire. Le compte rendu de ses recherches est consultable en mairie.



▲ COLLECTE POUR L'URINAIRE RÉALISÉE EN MARS 2022

Un homme engagé qui a laissé sa plaque au 2 rue de Belleville à Sury-près-Léré



Natif de Bourges, d'une famille suisse le 19 mars 1920, il obtient son diplôme d'avocat à 19 ans et devient juge suppléant au tribunal de Cosne-sur-Loire. Puis il entame une carrière politique pour lutter contre les inégalités sociales. Député de la Nièvre en avril 1948 dans le parti d'extrême gauche de l'époque, la Jeune

Montagne, il propose avec ses amis un projet de loi avant-gardiste: la création d'un ministère du travail. En 1949, il s'oppose aux ministres du Président Louis Napoléon Bonaparte et à l'intrusion de la France dans la jeune république de Rome. En juin 1949, on le retrouve avec ses amis à comploter contre le même Président. Il sera arrêté et envoyé en forteresse à Belle-Ile pour une durée de 10 ans puis amnistié le 15 août 1959 par l'Empereur Napoléon III. Après un séjour en Belgique, il s'installe à Sury près Léré avec l'un de ses frères à "la Robinerie", en tant que propriétaire agricole. Conseiller municipal de la commune de juillet 1965 à septembre 1966 où il ne siègera pas, ayant refusé de prêter serment de fidélité à l'Empereur! En 1969, nouvel épisode de sa vie politique quand il refusa de payer l'impôt au motif que cet argent servirait à opprimer les petites gens, à l'instar des grèves minières de Ricamarie et Aubin qui firent 14 morts et une vingtaine de blessés. Dès lors, l'histoire de la vache devient populaire par une chanson de Paul Avel intitulée "la vache à Gambon". Ses biens furent saisis et mis en vente par le tribunal de Sancerre le 18 juin 1969.

Vous avez reconnu cet illustre personnage, c'est FERDINAND GAMBON dont l'habitation se situait près des feux tricolores de la commune où l'on peut voir la plaque apposée sur le mur d'enceinte en sa mémoire. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Il fut condamné dans un premier temps à 20 ans de travaux forcés pour avoir ordonné la destruction de la maison de Thiers pendant le soulèvement de la Commune de Paris en 1871 et finalement condamné à mort par contumace, en tant que membre influent durant cette période. Il réussit à s'enfuir en Suisse et revient à Cosne-sur-Loire après l'amnistie de 1879. A Sury-près-Léré, ses biens ont été vendus pour payer le fisc. Le 18 juin 1882, il est élu député de Cosne avec les mêmes idées de libertés sociales et décédera le 16 septembre 1887. Son ami Félix Pyat, contre l'avis du commissaire de police, déposa sur son cercueil le drapeau rouge et lut le testament politique du disparu.

CHRISTIAN HAYEZ



KANGOUROU

Votre Communauté de Communes propose un **moyen de garde occasionnel**, un lieu de socialisation, de créativité, de motricité **pour vos enfants de 0 à 6 ans**, pour quelques heures par jour ou la journée entière.

La halte-garderie itinérante Kangourou est aussi un lieu d'échanges avec des professionnels « Petite Enfance », un lieu de rencontres, de convivialité entre les familles.

De 9h à 17h, l'équipe composée de **professionnels petite enfance**, arrive avec un véhicule chargé de matériel.

Les repas sont bios et les produits de soins écologiques. Inscriptions sur place et tarifs individualisés en fonction des revenus de chaque famille.

À Sury les vendredis 18 nov. et 9 déc. Les enfants en situation de handicap sont les bienvenus.

Kangourou: 06 70 03 90 71
 Coordinatrice Nathalie JUSSEAU :
 02 48 30 77 95 - 06 77 58 24 41

RELAIS DES KANGOUS en 2022

Le relais Petite enfance, c'est le lundi, gratuit et ouvert à tous.

À la salle des fêtes de Sury les lundis 21 nov. et 19 déc.

Tél. 07 70 62 94 61 ou

relaisdeskangous@arpeenberry.org

Médiathèque André Audebert

Tel. 02 48 72 64 16 - biblisury@gmail.com
 Lundi 17h00 à 18h00
 Mercredi 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
 Vendredi 15h00 à 17h00

Depuis le mois de mai, la médiathèque André Audebert propose de nouveaux horaires, afin de permettre l'accès à un plus grand nombre. **L'inscription est totalement gratuite!** Notre fond de documents (livres, CD, DVD, revues...) est régulièrement renouvelé grâce à l'achat de nouveautés et aux échanges réguliers avec la Médiathèque Départementale du Cher.

Différents services vous sont proposés:

- **Un poste informatique est à disposition pour toute recherche ou démarche en ligne.**
- Les réservations sont possibles sur d'autres bibliothèques du réseau et à la Médiathèque Départementale. N'hésitez pas à consulter le catalogue en ligne à l'adresse suivante: www.mediathèques.comcompvfr

- Les ressources numériques (Caféin pour la presse, Skilléo pour la formation, Arte vod, livres numériques, Philharmonie de Paris...). Se renseigner auprès des bibliothécaires.
- Des animations organisées par les bénévoles.

L'accueil des classes des écoles de Léré se fait de façon régulière le vendredi en début d'après-midi. Des bricolages et de petites animations, en plus de la découverte de la bibliothèque, sont proposés aux enfants.

Une fois par mois a lieu l'animation avec les nounous de Sury. Découverte du livre et tapis de lecture sont au rendez-vous.

Au mois de juin, Pascal Petit est venue présenter son spectacle « **Pascaline au pays des comptines** » auquel les enfants de l'école maternelle de Léré étaient également conviés.

L'heure du conte sera proposée une fois par mois le mercredi après-midi à 15h00.

Pour suivre notre actualité, rendez-vous sur:
f : Médiathèques Bannay, Belleville/Loire, Savigny-en-Serre, Surypréleré.

Venez découvrir toutes nos offres à la médiathèque!

AURORA DOISE, RESPONSABLE DE LA MÉDIATHÈQUE



E-Mail: comitedesfestessurypreslere@gmail.com

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes est composé de 15 membres dont 6 au bureau:

- Président: Claude Lasne
- Vice-président: Catherine Tholon
- 2ème Vice-président: Morgan Ridet
- Secrétaire: Virginie Cadete
- Trésorier: Jean-Luc Chobert
- Trésorière adjointe: Josiane Fontaine

Le comité des fêtes organise plusieurs manifestations par an. En 2022, nous avons à nouveau pu organiser des manifestations permettant aux habitants sursyois et des communes environnantes de se retrouver.

MANIFESTATIONS 2022

- Randonnées pédestres: **Dimanche 27 mars**
- Dimanche 4 septembre

3 parcours étaient proposés au départ de la halle couverte, des points de ravitaillement permettant aux marcheurs une pause avec une légère collation avant de terminer la randonnée par le verre de l'amitié pour une centaine de randonneurs et les membres du comité.

- Fête de la musique: **Samedi 11 juin**
- La municipalité organisait la fête de la musique avec la venue du groupe Vitazik. Nous avons participé à la tenue de

la buvette et de la restauration. Environ 300 personnes étaient présentes à cet événement.

- Soirée Cochon: **Samedi 28 mai**
- Organisée et mise en place pour la 1re fois à la halle couverte, la soirée Cochon a permis de rassembler 150 personnes sur les rythmes musicaux de Guillaume Geny. Les convives partageaient un moment de rires, de convivialité autour du menu proposé jusqu'à 2h du matin.

- Brocante: **Jeu 14 juillet**
- Une vingtaine d'exposants étaient présents. La canicule, le week-end prolongé et la période de vacances estivales expliquent le peu de visites et d'exposants. Durant la journée, les exposants, les visiteurs ont pu se restaurer près du barbecue et partager le verre de l'amitié à la buvette.

- Bal: **Dimanche 14 août**

La sécheresse et le manque d'eau ne nous ont pas permis de tirer le feu d'artifice. Le bal animé par Guillaume Geny



fut maintenu et le barbecue a permis de se restaurer et de rester danser toute la soirée.

- Loto de la Toussaint: **Mardi 1er novembre**

Le comité des fêtes vous attend nombreux (ses) pour participer et remporter les lots proposés lors de ce dimanche après-midi, en famille ou entre amis. Possibilité de se restaurer sur place.

Nous recherchons des bénévoles.

Contact:

comitedesfestessurypreslere@gmail.com
 Les membres du comité des fêtes de Sury près Léré remercient la municipalité de Léré et de Belleville pour leurs en-taides matérielle et humaine lors de nos manifestations.

VIRGINIE CADETE, SECRETAIRE DU CDF



faisans en zone non chassée ainsi que le **non-tir de la poule faisane** sur tout son territoire.

Outre son attachement aux traditions, la chasse contribue à la restauration de la qualité écologique des territoires ruraux et oeuvre pour la sauvegarde des populations de la faune sauvage et de leurs habitats.

Une **formation obligatoire** à la sécurité dispensée par la fédération des chasseurs du Cher a été organisée au mois de juin pour tous nos sociétaires.

Certains ont pu remarquer que des **battues** pour éviter les dégâts de sangliers sur

les cultures, avaient eu lieu cet été sur recommandation de la FDC 18.

Merci à tous nos bénévoles.

Nous espérons pouvoir organiser à nouveau notre banquet annuel. Nous vous en tiendrons informés. Bel automne à tous.

PHILIPPE BALLENECKER





L'ATELIER GRIBOUILLE

L'Atelier Gribouille accueille actuellement une quinzaine de peintres amateurs qui partagent ce loisir dans un moment très convivial et apprécié de tous.

Les séances de peinture ont lieu 2 fois par semaine, le mardi et le jeudi après-midi. Chaque peintre utilise la technique qui lui convient: pastel, aquarelle ou huile. L'atelier met à disposition les toiles et les tubes de peinture. Nous avons enfin pu, cette année, présenter à nouveau notre travail pendant notre exposition du mois de mai qui est toujours un moment d'échange agréable avec les visiteurs.

Les 19 et 20 novembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h: expo vente de tableaux et créations à petits prix pour d'éventuels cadeaux de fin d'année.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont toujours les bienvenues. Nul besoin d'être expert, juste d'être motivé.

Pour tous renseignements, contact: au 02 48 79 36 86

M^{ME} ELISABETH JOLIN, PRESIDENTE



LES BALTRINGUES DE LA GRANDE BORNE

Née en mai 2021, l'association s'était donnée pour objectif de développer une vie harmonieuse, se voulant également festive, informative, créative et également caritative.

Face à son succès, l'idée a germé de créer une Recyclerie. Sans abandonner nos ambitions de développer le « Parler Berrichon », l'animation de tous bords nous a permis d'organiser coup sur coup:

- Une veillée Berrichonne en février rassemblant une quarantaine de personnes toutes emballées dans le relais de chasse des Billassiers à Sury;
- Un concert punk rock en mars à la salle des fêtes de Belleville avec 120 participants;
- L'ouverture de notre Recyclerie sur 3 jours à Santranges.

Dés lors, nous nous sommes rapprochés du SMCITREM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Résidus Ménagers), pour lui proposer d'être associés à un développement responsable du réemploi des objets jugés obsolètes ou encombrants par certains: projet à suivre.

Un concours de pêche pour enfants a eu lieu le 30 juillet avec la participation de l'école de pêche de Belleville et au rendez-vous.

RECYCLERIE

(Collecte et la revente à petits prix) le mercredi de 14h à 17h le samedi de 10h à 17h

Le Grand Pré
Route de Savigny à SANTRANGES

Vide quartier de Santranges le 11 septembre à la Grande Borne (Petite restauration Buvette) pour faire connaître notre Recyclerie.

En projet, le 27 novembre 2022: une bourse aux jouets à Belleville tenue par l'APE avec une revente de jouets, vêtements d'enfants, puériculture à Santranges au profit de l'APE.

LES P'TITS LOUPS LÉRÉ/SURY:



"Les p'tits loups de Léré-Sury" est l'association des parents d'élèves du groupe Camille Boitard, constituée de volontaires et bénévoles. Sa vocation première: soutenir financièrement les projets éducatifs mis en place par l'équipe enseignante afin de réduire les frais de participation pour les parents.

Cette année, l'association a pu organiser le traditionnel marché de Noël de Léré installé sous la toute nouvelle halle et auquel la municipalité de Sury a participé. Ses deux manifestations ont été un franc succès. Les bénéficiaires engagés ont permis à l'association de participer à plusieurs sorties extrascolaires. La fête de l'école organisée le 2 juillet dans le parc de la mairie de Léré a attiré de nombreuses personnes. L'association, hormis le traditionnel repas et les jeux pour enfants l'après-midi, avait programmé un concert de VITAZIK grâce aux soutiens des municipalités de Léré et Sury.

L'association avait également mis à la disposition des enfants deux animations gratuites: PATSY et ses ballons et une promenade en calèche tirée par les ânes de Pierre Olivier. Ces animations ont été très appréciées par les enfants et leurs parents.

Ces événements ne pourraient être organisés sans le soutien des municipalités mais également par la présence de parents sollicités pour venir soutenir les membres du bureau. Nous recherchons toujours des volontaires bénévoles. N'hésitez pas nous contacter par mail:

lesptitsloupsdeleresury@gmail.com

LA PRESIDENTE: AICHA KITATNI

L'étang de la Fortay

Avec un peu de courage et beaucoup de patience, l'étang de la Fortay reprend peu à peu de splendeur, avec de nouveaux projets au cours de l'année:

Modification de son règlement. Installation de table de pique-nique, poubelles et la création de pontons pour faciliter la pêche pour tous.

DAVID BALLY



INTERNET EN TRÈS HAUT DÉBIT A SURY



Grâce à l'action publique de vos collectivités, la fibre optique est arrivée sur une partie du territoire de Sury Prés Léré. La totalité sera couverte en 2025.

Il vous reste à choisir un fournisseur d'accès à Internet pour amener la fibre et tous les services du très haut débit dans votre habitation ou de votre local professionnel.

Vérifiez si votre domicile est accordable par la fibre optique sur:

www.berryfibroptique.fr

Il existe des offres avec ou sans engagement. Comparez-les bien avant de choisir. Vous souhaitez des informations supplémentaires, appelez-le Tél. 02 45 45 00 30

Peut-être est-ce l'occasion de prendre contact avec votre conseiller numérique Mathieu Léger disponible le mardi à la mairie de Sury Prés Léré sur RDV au 06 40 90 21 51 (cf. article page 4).